

Article 21 du Règlement

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NICARAGUA—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, la semaine dernière, le 21 février, le président Reagan et le secrétaire d'État Shultz ont de nouveau haussé le ton de leurs accusations et de leurs menaces envers le gouvernement et le peuple du Nicaragua. En agissant ainsi, le gouvernement américain passe outre aux principes les plus fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations Unies. Si les États-Unis, qui comptent 250 millions d'habitants, s'arrogent le droit d'intimider un État souverain comme le Nicaragua qui n'a que 2.5 millions d'habitants, toute grande puissance, y compris l'Union soviétique, pourrait estimer avoir le droit de malmener des pays voisins plus petits qu'elle.

En quoi les États-Unis peuvent-ils condamner les interventions soviétiques en Afghanistan et en Pologne alors qu'ils veulent user de tactiques semblables à l'égard du Nicaragua? Bien que ce pays ait adopté des politiques socio-économiques qui diffèrent de celles des États-Unis, cela ne signifie pas pour autant que le Nicaragua est un fantôme de l'URSS ou qu'il se range automatiquement dans le camp du Pacte de Varsovie.

J'exhorte notre gouvernement qui appuie le plan de paix du groupe de Contadora à recommander aux États-Unis de s'y engager également, lorsque les deux chefs d'État se réuniront à Québec le 17 mars prochain. Le premier ministre (M. Mulroney) pourrait inviter le président Reagan à se rendre au Nicaragua à l'instar d'un grand nombre d'entre nous. S'il acceptait de s'entretenir avec les Nicaraguéens et d'étudier leurs programmes de développement qui ont été fructueux, le président américain pourrait changer d'avis et soutenir le Nicaragua au lieu de s'employer à écraser ce petit pays assiégé.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION

ÉLOGES AU GOUVERNEMENT

M. Barry Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le Président, j'ai eu l'honneur récemment de représenter les gens de la circonscription d'Ottawa-Carleton lors d'un voyage en Colombie-Britannique et dans les deux Territoires du Nord. J'accompagne le dynamique ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Crombie).

[Traduction]

Nous avons eu des réunions avec les dirigeants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'avec les chefs indiens, d'Inuits, métis et nous avons assisté à l'impressionnante cérémonie d'ouverture de la dixième assemblée législative, à Yellowknife. Nous avons appris énormément de choses au sujet des déceptions, des inquiétudes et des aspirations des habitants du Nord et des peuples indigènes.

Il n'y a pas de solutions faciles aux questions très complexes qui les préoccupent, notamment les revendications de terres, le

statut d'Indien, le contrôle des ressources, les droits constitutionnels et tant d'autres. J'exhorte cependant le gouvernement à ne pas relâcher ses efforts.

J'ai par ailleurs assisté à un événement tout aussi important, la conférence historique des premiers ministres sur l'économie à Regina. Je déclare avec fierté que le nouvel esprit de coopération, d'harmonie et de confiance dont tous les premiers ministres ont fait preuve va redonner une vigueur nouvelle à notre fédération. Le premier ministre René Lévesque et le premier ministre Howard Pawley ont tous les deux parlé des avantages concrets qu'en retirerait le Canada tout entier.

Un député de l'opposition désabusé aurait dit à la conférence que les conservateurs ont passé les deux jours à se féliciter les uns les autres. C'est beaucoup mieux que de se quereller.

[Français]

La conférence économique fut bonne pour Regina, bonne pour la Saskatchewan, bonne pour toutes les provinces, mais ce qui est encore plus important, c'est qu'elle fut bonne pour tous les gens de notre grand pays. Vive le nouveau gouvernement, et vive son chef!

* * *

[Traduction]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

L'ATTITUDE DE BELL ENVERS DES EMPLOYÉS BRITANNIQUES SYNDIQUÉS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, je voudrais signaler à la Chambre les récentes initiatives de Bell Canada International qui a acheté des compagnies en Grande-Bretagne et qui se propose d'imposer comme condition préalable à l'achat de la Cable and Wireless U.K. Services l'élimination du syndicat qui en représente les employés.

Je veux faire remarquer à la Chambre que pareille mesure va à l'encontre des lois canadiennes, car, en vertu de notre législation, les employés ont le droit d'appartenir à des syndicats et elle est contraire à toute pratique établie au Royaume-Uni.

La société Bell Canada a profité de sa situation monopolistique pour se développer au Canada et elle utilise maintenant le pouvoir et la richesse acquis grâce à ce monopole pour imposer sa volonté à des citoyens britanniques qui appartiennent à un syndicat reconnu. Cette façon d'agir a terni la réputation du Canada dans les milieux internationaux du syndicalisme. Le gouvernement devrait savoir que cette démarche de Bell n'est pas passée inaperçue.

Tant que Bell ne répondra pas aux aspirations légitimes de ses employés en Grande-Bretagne en reconnaissant le syndicat de leur choix, je demande au gouvernement de retarder l'étude du projet de loi C-19 qui permet la réorganisation de Bell Canada et des actifs qu'elle a accumulés grâce au soutien accordé par le public.